

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7
 ou son espace.
 Canton, 50 c. Prix minimum d'une annonce
 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Réclames 75 c., min. 3.75
 Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—)
 le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c.,
 min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
 Etranger, 40 c. (une seule insertion min.
 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires
 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

IMMEUBLES

Beaux terrains

à bâtir, bien situés; conditions
 favorables. S'adresser L. CHÂ-
 TELAIN, architecte, Faubourg du
 Crêt, c.o.

Petites maisons et villas à vendre

Peseux. — Six chambres, bain,
 dépendances, jardin et terrain
 2000 m².
 Cinq chambres, bain, dépendances,
 jardin 1000 m².
 St-Blaise. — Sept chambres,
 deux logements, chauffage central,
 jardin et vigne 1352 m².
 Cinq chambres, deux logements,
 chauffage central, jardin 350 m².
 Conditions favorables.
 S'adresser à l'AGENCE ROMANDE B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre un grand
char à bras
 fort. Route des Gorges 6, 1er,
 Vauxeyon.

Velours anglais

en toutes teintes, pour robes, à
 l'AGENCE TEXTILIS S. A., 1er
 étage, 1, rue St-Honoré.

A vendre chez P. Chollet, à
 Bussy, un
veau génisse
 âgé de 15 jours.



Bottines box noir,
 2 semelles, 40/46 19.80
Bottines peau cirée, 40/46 17.80
Souliers militaires ferrés,
 langues fermées, dep. 40/46 15.80

Grande Cordonnerie **J. KURTH**
 Neuchâtel - Rue du Seyon et Place du Marché

MÉNAGÈRES

Épargnez du temps et de l'argent!

Pour maintenir un pli élégant et durable aux pantalons de vos maris, achetez toutes l'extenseur anglais, acier de première qualité, fabrication anglaise. — Le paire 5 fr. contre remboursement. — Ecrire sous C. P. 190 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin de meubles J. PERRIRAZ

FAUBOURG HOPITAL 11
 Comme les années précédentes **10%** sur tous les articles en magasin, jusqu'au 31 janvier.
 Guéridons divers, jardinières, travailleuses, chaises, coins bretons, tables à ouvrage, fauteuils, divans, tapis de table, tapis de divan, tapis bourette, mobiliers complets de chambre à coucher, salle à manger, etc.

CHAUFFAGE AU MAZOUT

(Huile lourde, huile à gaz, goudron)

LA „CALORIE“ S A

Ecluse 47 NEUCHÂTEL Tél. 4.98

construit un brûleur économique et silencieux, qui donne entière satisfaction et s'adapte à tous systèmes de chaudières.

Renseignements et devis gratuits

Sucre cristallisé fin

blanc, le kg 60 c. net
 Sucre scé en paquet.
 Sucre scé ouvert.
 Sucre gros déchet.
 Sucre semoule p' gâteaux, etc.
 Epicierie Centrale Grand'Rue 1a
 Seyon 14
 Téléphone 1484
 L. Matthey de l'Étang.

On offre à remettre à Neuchâtel, centre de la ville,

magasin de bon rapport

commerce facile convenant spécialement pour dames. — Conditions avantageuses.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

Etoffes pour meubles

dans tous les genres, à l'AGENCE TEXTILIS S. A., 1er étage, 1, rue St-Honoré.

Mises de bois

La Corporation de St-Martin de Cressier vendra aux enchères publiques, le JEUÏ 8 JANVIER, le bois de feu se trouvant dans la coupe du bas de la Côte, Division 9, soit:

170 stères environ foyard et sapin.
 2000 fagots.

Le rendez-vous des mises sera à 2 heures après midi au bas de la coupe sur la route d'Ençes.

Cressier, le 8 janvier 1925.

La Commission de Gestion.

BAISSE! BAISSSE!

sur les articles d'hiver

flanelle coton, sous-vêtements, couvertures, etc.

Un aperçu de nos prix:

- Coupons de 6 m. flanelle coton, le coupon 7.90, 5.90, 4.50, 3.45
- Coupons de 3 m. 50 oxford molletonné, qualité extra, le coupon 6.75
- Un lot caleçons et camisoles pour messieurs, 2.95
- Un lot couvertures de laine 150/200 15.80
- Un lot draps de lit molleton 4.90
- Un lot coupons divers vendus avec une grande différence de prix

MAISON

V. MICHELOUD

TEMPLE-NEUF - NEUCHÂTEL

Voir notre vitrine

15 beaux porcs

de trois et quatre mois, à vendre, chez Vogel, Vacherie de Beaugard, Vauseyon.

Pour circonstances de famille

à remettre un bon magasin d'épicerie

bien situé, à Neuchâtel, et susceptible de développement. Reprise de 8-10.000 francs au prix de facture (marchandises fraîches). — Adresser offres sous F. Z. 1 N à Agence de Publicité F. Zweifel & Co, Neuchâtel.



Les rigueurs de notre climat conseillent la prudence

Les premiers froids de l'hiver sont surtout à craindre, aussi faites bien attention au rhume, ne vous laissez pas surprendre. Dès que vous toussiez, au moindre accès de toux ou enrhumement, enrayez de suite le mal en faisant usage des

PASTILLES RIZA

dont les propriétés antiseptiques, balsamiques et volatiles imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et le protègent contre les

BRONCHITES, LARYNGITES, GRIPPE, ASTHME, CATARRHE, etc.

1a boîte, Fr. 1.25
 En vente dans toutes les pharmacies
 Dépôt pour la Suisse:

PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE

GRANDE VENTE

DE

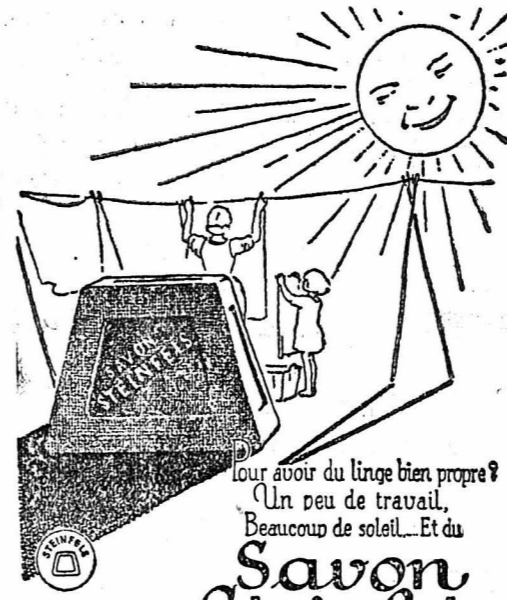
10% au comptant

BLANC KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

BLANC KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

10% au comptant

NOUS VENDONS BON ET BON MARCHÉ



Pour avoir du linge bien propre?
 Un peu de travail,
 Beaucoup de soleil... Et du
Savon Steinfels
 Ça suffit!

FRÉDÉRIC STEINFELS ZÜRICH



Fabrique de Chalets
WINCKLER & Cie - FRIBOURG

Prix bloc forfait, projets et devis à disposition

Constructions exécutées visibles dans toutes les régions de la Suisse.

Importante réduction de prix sur toute construction commandée pendant les mois d'hiver. Renseignements gratuits et sans engagement.

Chemiserie **CLAIRE** Neuchâtel
 Combinaisons **cosy** coton 13.75 laine 20.—
 Service d'escompte 5% au comptant

Magasin de beurre et fromage **R.-A. STOTZER**
 Rue du Trésor

Beurre frais pure crème, n° la cuisine, fr. 5.40 le kg.
 Rabais depuis 5 kg. Prix de gros par caisse de 25 kg.
 Expéditions au dehors

Garage „Hirondelle et des Sports“

SCHWAAR & STEINER
 15, Rue du Manège NEUCHÂTEL Téléphone 3.53

Agence:

Ansaldo Ford Lancia Renault Studebaker

Les derniers modèles sont arrivés. — Démonstrations gratuites.

La Brasserie Muller
 NEUCHÂTEL
 recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**
 Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles
 TÉLÉPHONE 127

Magasins ROSE-CUYOT
 NEUCHÂTEL & CERNIER

Gilets de chasse

dep. Fr. 11.75

Sweaters pour Garçons

depuis Fr. 4.95

Sweaters pour Messieurs

depuis Fr. 8.25

Soies brillantes
 Reine de Saba, Yamilé, Fulgurante pour robes de soirée, à l'AGENCE TEXTILIS S. A.

BEAUX PORCS

à vendre, Charmettes 14, Vauseyon.
 A remettre pour cause de maladie.

café-restaurant

à proximité des Casernes, Deux salles. S'adresser à Publicités, Lausanne, sous A 10012 L. (Agence s'abstenir). JH 35004 L.

Demandes à acheter

Vieux dentiers
 bijoux, or, argent et platine, orfèvrerie usagée, sont achetés au plus haut prix.

H. VUILLE FILS
 succ. de N. VUILLE-SAHLI
 Temple-Neuf 16 NEUCHÂTEL

On demande à acheter à Neuchâtel ou environs,
 commerce de lait

en pleine activité, avec ou sans magasin.
 Offres écrites à X. 195 au bureau de la Feuille d'avis.

Jimbres-poste

Achat de jimbres anciens, vieux suisses, jimbres pro Juventute à la pièce et feuilles complètes. Jubilés actuels. Faire offres ou envois au

Cabinet de lecture

J. Huguenin, NEUCHÂTEL Terreaux 7
 On demande à acheter d'occasion une paire de souliers de football

No 40. Adresser offres à Henri Béguin, Grandchamp (Arense).

AVIS DIVERS

Bonne pension

bourgeoise, à prix modéré, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, au bas de la rue du Château.
 Se recommande, O. BILLI.

Pension-famille

pour jeunes gens, chambres confortables, chauffage central. — Service soigné. Beaux-Arts 14, rez-de-chaussée.
 Miss Rickwood reprendra ses leçons d'anglais dès ce jour, et son cours de callisthénie jeudi 8 janvier.

DROITS D'AUTEURS ET COMPOSITEURS DE MUSIQUE

Georges PETITPIERRE
 Agent général Neuchâtel Loi fédérale. Renseignements etc. à disposition. Téléphones 3.15 et 1.46

Eglise nationale

Les parents dont les enfants sont en Age et en état d'être admis à l'instruction religieuse en vue des Fêtes de Pâques, sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse, lundi 12 janvier, à la Chapelle des Terreaux, savoir:

les jeunes filles à 14 heures, les jeunes garçons à 16 heures.
 Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse nationale française de Neuchâtel doivent avant que possible être munis de leur certificat de baptême.
 L'instruction religieuse sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur E. Monnard et aux jeunes filles par M. le pasteur P. DuBois.

AVIS
Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste...

LOGEMENT
belle chambre, cuisine et dépendances, donnant sur place Purry, au soleil. Flandres 5, 2me.

OFFRES
Jeune fille
de 21 ans, ayant déjà été en service et sachant un peu cuire...

Employé intéressé ou commanditaire
avec apport de 15 à 20,000 fr. est cherché par maison de commerce...

Foire Suisse d'Echantillons Bâle
DU 18 AU 28 AVRIL 1925
DERNIER DELAI D'INSCRIPTION 15 JANVIER

LOGEMENTS
MOULINS. - A louer pour tout de suite ou pour époque à convenir...

CHAMBRES
Chambre meublée. Sablons 18, 3me, à gauche.

PLACES
Dame seule demande
personne
sérieuse sachant faire la cuisine et un ménage soigné...

PERDUS
Perdu
100 fr. en un billet
par une domestique. Prière de les rapporter contre récompense...

Salle des Conférences - Lundi 12 janvier à 20 h. 30 (8 h. 30)
UN SEUL CONCERT
EDOUARD RISLER

CONSERVATOIRE de Musique de NEUCHÂTEL
sous les auspices du Département de l'Instruction publique

TEMPLE-NEUF 18
un logement de quatre chambres et un de deux chambres.

Belle grande chambre
à deux lits (éventuellement non meublée). Louis Favre 23, c.o.

Apprentissages
On demande jeune homme comme apprenti
serrurier

échangé un manteau
de dame, à la pension Matthey-Hausener, à Chaumont...

Fanfare Italienne
Messieurs les membres honoraires, passifs et actifs sont avisés que
l'Arbre de Noël

Classes d'amateurs
Classes de professionnels
Cours collectifs (à prix réduits)
Les leçons et les cours en 1925 recommenceront le jeudi 8 janvier

Evole
A louer pour le 24 juin ou pour époque à convenir, villa comprenant quinze pièces habitables...

LOCAT. DIVERSES
Cafés-Restaurants
à louer ou à vendre, selon convenance, à Neuchâtel.

EMPLOIS DIVERS
Jeune homme de toute confiance, âgé de 16 ans, cherche place de
garçon de peine

AVIS DIVERS
Pension-Famille Boine 3
Grande chambre, au soleil, avec balcon. Pension soignée.

Tournées Ch. Baret Théâtre de Neuchâtel
MERCREDI 7 JANVIER - Rideau 20 h. 15
Troisième représentation de l'abonnement Ch. BARET
HERNANI

Lien National
Reprise des séances mardi 6 janvier 1925 au nouveau local
Faubourg du Lac N° 23

jeûte logement
de deux chambres, balcon et toutes dépendances. S'adresser Bellevaux 8, 2me, à gauche.

Demandes à louer
Je cherche à louer pour le printemps 1925,
petit café

Je cherche
bon représentant dans chaque village du canton pour placement d'articles indispensables dans les foyers.

Qui prêterait
à ménage momentanément gêné la somme de 200 fr., remboursable mensuel ?

Grande Salle des Conférences
JEUDI 8 JANVIER, à 8 h. du soir
3me séance de Musique de Chambre

Jardinier
Jeune fille, 21 ans, bien au courant du travail, demande ménages

Hauterive
A louer dans maison neuve, dès le 1er février, joli logement de trois chambres et dépendances.

APPARTEMENT
de trois pièces ou petite maison avec jardin, aux abords de la ville.

Jeune caissier-comptable
Tessinois, ayant grande pratique des assurances (ancien chef de bureau de succursale et acquiescent d'une grande Compagnie mondiale) cherche emploi pour se perfectionner dans la langue française.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

Œuvres de César Franck, Lully, Rameau, Debussy, Schumann
BILLETS à fr. 2.50 (timbre et programme avec texte compris) en vente chez HUG & Co et le soir du concert à l'entrée.

Leçons d'anglais
Jeune homme désireux se perfectionner dans la langue anglaise cherche personne qui donnerait des leçons le soir.

petit logement
de deux chambres, balcon et toutes dépendances. S'adresser Bellevaux 8, 2me, à gauche.

APPARTEMENT
de trois pièces ou petite maison avec jardin, aux abords de la ville.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

AVIS
Le soussigné avise ses clients et amis, ainsi que MM. les gérants, propriétaires et architectes, qu'il a rouvert son atelier de ferblanterie-appareillage.

jeûte logement
de deux chambres, balcon et toutes dépendances. S'adresser Bellevaux 8, 2me, à gauche.

APPARTEMENT
de trois pièces ou petite maison avec jardin, aux abords de la ville.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

jeûte logement
de deux chambres, balcon et toutes dépendances. S'adresser Bellevaux 8, 2me, à gauche.

APPARTEMENT
de trois pièces ou petite maison avec jardin, aux abords de la ville.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

jeûte logement
de deux chambres, balcon et toutes dépendances. S'adresser Bellevaux 8, 2me, à gauche.

APPARTEMENT
de trois pièces ou petite maison avec jardin, aux abords de la ville.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

jeûte logement
de deux chambres, balcon et toutes dépendances. S'adresser Bellevaux 8, 2me, à gauche.

APPARTEMENT
de trois pièces ou petite maison avec jardin, aux abords de la ville.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

jeûte logement
de deux chambres, balcon et toutes dépendances. S'adresser Bellevaux 8, 2me, à gauche.

APPARTEMENT
de trois pièces ou petite maison avec jardin, aux abords de la ville.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

VENDEUSE
expérimentée, possédant connaissances approfondies dans la branche CHAUSSURES est demandée pour magasin de la place.

L'ORIENT ROUGE
PAR JEAN DE KERLECCQ
— Comme tu dis cela !...
— Je le connais...
— Comment peux-tu vivre dans l'intimité de ce démon ?

— Non... Je te dis que c'est un être à part. Longtemps, j'ai cru qu'il dédaignait la femme... Je m'étais trompée ; il l'adore.

— ... puis se retira ?...
— Sur l'heure.
Gilberte se tut, et demeura un long moment, pensive, la tête enfouie dans ses mains.

— Que la nuit te soit de repos et d'oubli, petite amie !
— Merci, Rosita. Puisse-t-elle t'apporter les rêves les plus beaux.

L'ombre de la captive, démesurément agrandie, se profila sur le marbre des dalles, dans un moment sur les murs glacés. Gilberte, frissonnante, se pencha, écouta à la porte de la chambre où Rosita s'était retirée.

— Comment tu dis cela !...
— Je le connais...
— Comment peux-tu vivre dans l'intimité de ce démon ?

POLITIQUE

FRANCE

Vers un remaniement ministériel

On écrit de Paris au « Journal de Genève » : Malgré les nouvelles satisfaisantes qui sont données au sujet de la santé de M. Herriot, on parle encore beaucoup de sa retraite probable, ou du moins possible. Il n'est pas encore certain qu'il puisse être à son banc le 13 janvier, jour de la rentrée. En outre, même dans le cas où il serait en mesure de venir, bien des gens croient à un remaniement ministériel d'ici au 15 février. Dans tous les cas, on s'agit fort dans l'entourage de M. Painlevé, qui est généralement considéré comme le successeur éventuel. Depuis quelque temps, de nombreux concubabules plus ou moins secrets se sont tenus à la présidence de la Chambre. On assure que dans le cas où il serait chargé de former un cabinet, M. Painlevé inviterait tout d'abord les socialistes à entrer dans son ministère. S'ils refusaient, ce qui est l'hypothèse la plus vraisemblable, il leur déclarerait qu'il est obligé d'élargir un peu sa majorité du côté du centre, et il ferait participer à sa combinaison diverses personnalités qui ne font pas régulièrement partie de la majorité actuelle, par exemple, M. Loucheur. Une aventure semblable arriva déjà à M. Painlevé, en 1917 : les socialistes ayant fait défaut au dernier moment, il se décida à s'entendre avec M. Ribot.

AUTRICHE

Arrestation de communistes allemands

Les députés communistes au Reichstag allemand Ivan Katz et Mme Ruth Fischer, ainsi que l'agitateur, également communiste, de même nationalité, Heinz Neumann, viennent d'être arrêtés dans la capitale autrichienne, où ils séjournèrent sous de faux noms. Ils avaient pris part à des conférences communistes pendant les derniers jours de décembre.

Katz a été appréhendé au moment où il tâchait d'obtenir un visa au bureau des passeports tchécoslovaque. Mme Fischer est la femme divorcée du communiste autrichien Friedlander et fut reconnue dans un hôtel, où elle se faisait appeler Hélène Stein et où Neumann se trouvait en sa compagnie.

La légation de l'Union des républiques soviétiques dément les bruits qui courent et d'après lesquels elle soutiendrait les agissements des communistes allemands.

SUEDE ET FINLANDE

Arbitrage international

Le gouvernement suédois a conclu, il y a quelque temps, avec la Finlande un traité d'arbitrage qui prescrit la constitution d'une commission permanente d'enquête et de conciliation. Il a désigné pour le représenter dans cette commission M. Henri Schreiber, ancien ministre de Suisse à Stockholm.

ÉTATS-UNIS

Une « contribution » au désarmement aérien

NEW-YORK, 4. — Prenant la parole à la réunion d'une commission de la Chambre des représentants, le major général Patrick, directeur de l'aéronautique militaire, a déclaré que l'aviation américaine possédait aujourd'hui des avions de bombardement de dimension réduite, contrôlés par la T. S. F. et capables de voler sans pilote.

MEXIQUE

Un bon tour aux États-Unis

Tout le monde sait que le gouvernement des États-Unis a toujours essayé de s'assurer une sorte de droit de regard sur les affaires du Mexique. Il y a trop de capitaux yankees engagés dans cette République de l'Amérique Centrale, pour que les milieux financiers de Wall Street et politiques de Washington renoncent à y défendre leurs intérêts.

Aussi a-t-on souvent dit que les troubles quasi endémiques du Mexique, pays représenté comme ingouvernable, étaient dus généralement aux manœuvres des États-Unis.

Il est donc facile de concevoir que les Mexicains ne portent pas les Yankees dans leur cœur.

Ils viennent de leur jouer un petit tour de leur façon. Alors que toutes les portes se ferment, dans le Pacifique, à l'immigration japonaise et que, vaguement, on aperçoit sur l'horizon le spectre du péril jaune, le Mexique fait signe aux Japonais : « Venez ! » Et il ouvre ses portes toutes grandes.

Voilà qui va troubler les nuits de l'Oncle Sam, déjà hantées par l'apparition d'un « petit Jap » si singulièrement grand et menaçant. Ami du Mexique, établi sur le territoire de la République Centrale, le Japon devient une réelle menace pour les États-Unis. Nous en entendons reparler...

Une aventure de l'ambassadeur américain

L'ambassadeur des États-Unis au Mexique, M. Sheffield, vient d'échapper à un attentat dirigé contre sa personne par une troupe en armes.

M. Sheffield s'était rendu à Cuernavaca, la capitale de l'Etat de Morelos, à la tombée de la nuit ; l'hôtel où il était descendu fut entouré et attaqué par une forte bande de gens armés qui ouvrirent un feu nourri contre les défenseurs de l'hôtel. Ces derniers, en effet, avaient eu le temps de se barricader ; ils opposèrent une résistance sérieuse aux assaillants, et, après une vive fusillade, réussirent à les mettre en fuite.

L'ambassadeur des États-Unis est rentré à Mexico, accompagné par une forte escorte. Dans cette dernière ville, il circulait déjà depuis plusieurs jours des rumeurs au sujet d'un complot contre M. Sheffield.

Le nommé Wendelin Thomas

Parmi les agitateurs communistes dont le gouvernement suisse vient de décider l'expulsion, il s'en trouve un qui essaya de jouer un rôle en Alsace et dont les Strasbourgeois se souviennent bien : c'est un nommé Wendelin Thomas, qui vint à Strasbourg quatre jours après l'armistice, le 15 novembre 1918, à la tête de plusieurs centaines de marins mutinés, afin de proclamer « la République neutre d'Alsace-Lorraine ».

Dès les premiers jours de la « révolution » allemande, son nom était devenu populaire dans les fameux « conseils de soldats et ouvriers ». C'était, en effet, Thomas, vétéran de la marine allemande, qui avait donné le signal du soulèvement en abattant à coups de revolver le commandant du grand cuirassé « Kaiser ».

Le gouvernement provisoire de Berlin, s'ima-

ginant naïvement que l'Alsace-Lorraine, perdue pour l'Allemagne, échapperait également à la France si les habitants se prononçaient en faveur de la neutralisation de leur pays, se servit habilement de Thomas, et un journal alsacien rappelle, à ce propos, que des trains spéciaux, formés à Kiel et à Wilhelmshafen, déversèrent alors sur Strasbourg des centaines de missionnaires rouges, chargés de faire une active propagande en faveur d'une « Republik Elsass-Lothringen ».

Thomas et environ 150 marins de la flotte allemande de la mer du Nord se rendirent au palais de justice, où le soviet de Strasbourg tenait ses assises. De violentes altercations se produisirent, car, parmi les marins, se trouvaient de nombreux Alsaciens et Lorrains, qui

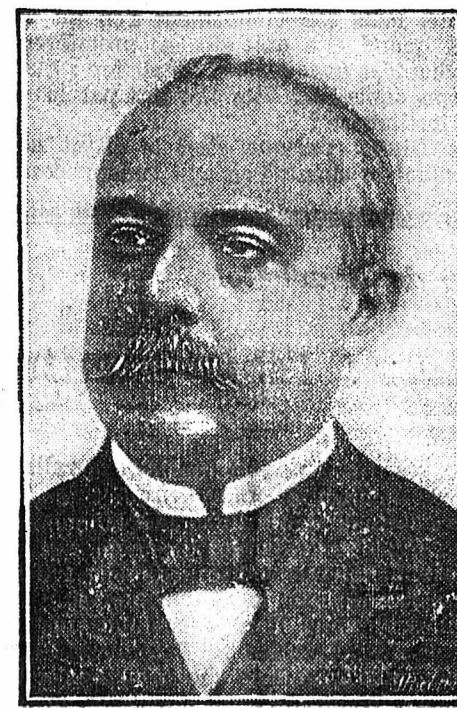
étaient heureux d'être revenus au pays natal et qui ne tardèrent pas à se rendre compte qu'une Alsace-Lorraine neutre ferait uniquement le jeu de l'Allemagne. Tous étaient armés et, tandis que Thomas gesticulait, l'un d'eux — un Lorrain de Château-Salins — sortit son revolver pour l'abattre, mais le matelot bolchevick fit « kamerad » et battit rapidement en retraite.

Le soir même, il quitta Strasbourg pour se rendre à Oldenbourg, où il venait d'être nommé... président du conseil des ministres. Mais son règne ministériel ne fut que de courte durée.

Hier aux ordres de Berlin, Thomas est aujourd'hui aux gages de Moscou, et c'est pour-quoi la libre Helvétie vient de le juger indésirable.



M. MUSSOLINI, chef du gouvernement italien



M. SALANDRA, qui, d'après les journaux italiens, aurait donné sa démission de président de la délégation italienne à la Société des nations

J'ÉCOUTE...

Il y a dormir et dormir.

Lors de la dernière assemblée de la Société des nations, M. Loucheur, l'ancien ministre des finances, qui représentait la France dans une des grandes commissions, disait, dans un dîner, à M. Briand, qu'il s'était trouvé fort embarrassé de savoir que répondre à un de ses collègues dont l'argumentation avait été particulièrement insidieuse.

— C'est bien simple, fit alors tranquillement l'ancien président du Conseil français, dans ces cas-là, on dort !

C'est, en effet, un des talents de M. Briand d'avoir tout l'air de dormir quand il ne veut pas qu'on puisse penser qu'il a entendu quelque chose, et de tout entendre, alors qu'il paraît absorbé par ses préoccupations personnelles.

Combien cette tactique mériterait d'être suivie par tant de nos batailleurs qui prennent feu sur un mot et qui n'arrivent jamais à en finir quand, en politique ou dans la vie courante, ils ont réussi à « embriquer une histoire ».

Encore faut-il ne point dormir véritablement, alors qu'on ne voudrait que s'en donner l'air. Car, il y en a aussi qui dorment bel et bien, quand il faudrait écouter ce qui se dit ou voir ce qui se passe. Et ceci n'est pas seulement pour certains de nos députés, pour ces auditeurs ou auditrices de conférence ou pour ces fidèles de nos temples, qui se laissent aller aux douceurs du sommeil.

Je pense tout naturellement, ici, à l'impressionnisme et toute récente affirmation que les Allemands ont réussi à s'immiscer à tel point dans les plans de développement aérien du monde entier que le 50 p. c. actuellement de l'aviation civile serait dirigée par eux. C'est la conquête systématique du globe qui peut conduire automatiquement à l'autre conquête, car on sait que rien n'est plus facile que de transformer des aéroplanes commerciaux en engins de guerre, et que rien ne peut permettre de semer plus rapidement la terreur et la mort dans une population que l'on veut subjugué.

Et tout cela s'est fait en sourdine, sans avoir l'air d'y toucher, à l'abri même du Traité de paix.

Serait-ce donc que ceux qui ont mission de veiller auraient appliqué à la lettre le conseil de M. Briand et se seraient bel et bien endormis ?

Mais, alors quoi ? Vous voudriez de nouveau la course aux armements ?

Non ! Mais ce sera ou cela, ou la Société des nations.

Or, le malheur est que ceux-là mêmes qui devraient le comprendre, les peuples qui sont les premiers intéressés, la foule, soutiennent si mal celle-ci, ne font que rire de ses efforts, dorment bien réellement eux aussi... à moins qu'ils ne dansent.

FRANÇOIS

ÉTRANGER

Dans la panique. — On mande de Boston au « New-York Herald » que 200 personnes ont été blessées par suite de l'explosion d'un rouleau de cellulose provenant d'un film que l'on transportait d'une maison cinématographique par un train souterrain. Hommes et femmes s'affolèrent et se mirent à lutter pour échapper aux flammes et à l'épaisse fumée qui se répandait. Des enfants et leurs mères qui rentraient chez eux après avoir fait des achats ont été écrasés contre les couloirs des voitures. Vingt-cinq personnes furent très grièvement blessées.

Les martyrs de la science. — A Paris, samedi, le chimiste Dementitroux est mort, victime du radium, à l'hôpital Tenon, après de longues souffrances. Vaillant, et la semaine dernière encore, le professeur Bergonié, ont illustré le martyrologe de ces hommes qui ont sacrifié leur vie à un haut idéal de science et de dévouement, dit le « Figaro ».

La santé de M. Dementitroux semblait pourtant s'améliorer depuis un mois. Le docteur Weill lui faisait, en effet, de fréquentes transfusions de sang. Depuis deux jours, toutefois, M. Dementitroux semblait extrêmement faible. Calme à l'accoutumée, il se montra nerveux et inquiet. On devait, samedi, lui faire une nouvelle transfusion de sang, et une jeune femme s'était offerte pour cette opération.

M. Dementitroux tomba dans le coma dans la soirée et, vers trois heures de la matinée, il s'éteignit dans les bras de sa mère. Il n'était

agé que de quarante ans et sa carrière a été remarquable. Il avait collaboré avec Curie, puis avec Mme Curie et s'occupait particulièrement de la production industrielle du « thorium », lequel est un corps radioactif qui sert au traitement des rhumatismes.

Il n'y a pas de mort plus grave ni plus noble.

Le crime d'un curé espagnol. — On mande de Burgos que le curé de Villacampa, inculpé de tentative de meurtre sur une jeune fille, Dolores Gonzalez, qu'il poursuivait de ses assiduités, avait été laissé en liberté provisoire. Il tira, l'autre jour, sur elle, sept coups de revolver, la tuant sur le coup. La population a tenté de lyncher le criminel qui a dû être protégé par la garde civile jusqu'à son incarcération.

Les corbeaux indésirables. — Un curieux procès est venu devant le tribunal civil d'Argentan (Orne).

Mme Forichon, propriétaire du château de la Forêt-Auvray, possède dans ce domaine une futaie centenaire, dans laquelle pullulent les corbeaux. Un propriétaire de Mesnil-Hermet l'assigna dernièrement en dommages-intérêts, prétendant que sa récolte avait été dévorée par les oiseaux indésirables du parc voisin. Le juge de paix de Putanges accueillit la demande et condamna Mme Forichon à 300 francs de dommages-intérêts.

En appel, l'avocat de la défenderesse prétendit que le corbeau est un oiseau nomade, dont on peut se défaire, tandis que l'avocat du plaignant soutint qu'il appartient aux propriétaires de futaies de débarrasser leur domaine de ces hôtes nuisibles, tant par la destruction des nids que par de fréquentes battues. Mme Forichon, contre laquelle aucune faute n'a été relevée, prouva qu'elle avait exécuté en temps utile les destructions prévues par les arrêtés préfectoraux. Le tribunal lui a donné gain de cause, en infirmant le jugement du juge de paix de Putanges.

La couleur à la mode. — Rouge des cheveux aux talons. C'est ainsi qu'il faut apparaître aujourd'hui pour être à la mode à New-York.

Robes, manteaux, chapeaux, talons et menus objets, tout l'accessoire féminin suit la vogue du rouge.

Toutes les gammes de cette couleur sont employées, à vrai dire, depuis le rose pâle jusqu'à la pourpre. Mais celle qui est la plus recherchée est sans conteste la teinte clariée du vermillon.

Les gants sont rouges. Rouges, les ceintures. Enfin, les cheveux eux-mêmes suivent cette mode et sont passés au henné.

La situation dans l'industrie des machines

(De notre corresp. de Bâle)

Lors de l'assemblée générale, tenue dans le courant du mois passé, M. Sulzer, délégué du Conseil d'administration des entreprises du même nom, a donné un exposé des plus intéressants, dont nous croyons bien faire de mentionner quelques-uns des passages importants.

« Les commandes reçues au cours des derniers mois, nous permettront d'occuper notre personnel durant tout l'hiver. Une fois arrivés à ce terme, nous ne saurions dire à l'heure qu'il est, quelle tournure les affaires prendront. Tenant compte de cette incertitude et des difficultés de toutes sortes, nous aurions tort de prétendre que la situation dans l'industrie des machines s'est améliorée d'une manière sensible. »

La capacité d'achat restreinte d'un côté, l'augmentation du nombre des produits lancés sur le marché de l'autre, ont donné lieu à une concurrence acharnée entre les établissements des pays producteurs. Dans cette âpre lutte, la position de l'industrie suisse des machines est des plus fâcheuses.

Presque partout le coût de la vie, calculée sur la base or, est inférieur au nôtre. Suivant la provenance des matières brutes (fer, charbon, etc.) les conditions d'achat ne sont pas les mêmes pour l'industriel suisse et le fabricant étranger. Par suite des nombreuses restrictions d'importation, décrétées par une grande partie des pays d'Europe, notre situation devient plus critique encore.

Grâce à ses droits d'entrée prohibitifs l'Amérique du Nord nous a pour ainsi dire complètement éliminés de son marché. Rien ne permet de supposer que le Japon, fort soucieux aussi de la bonne marche de son industrie, ne se décide pas à suivre cet exemple. En renonçant aux traités de commerce à longues échéances, la France, l'Allemagne et l'Italie — nos meilleurs clients il y a une douzaine d'années — n'ont guère contribué par cette décision à diminuer nos difficultés. Notre espoir de voir

dans un avenir proche les conditions d'existence devenir à peu près les mêmes au moins en Europe, ne s'est pas réalisé. C'est bien au détriment de l'industrie d'exportation que le coût de la vie est maintenu chez nous à un niveau aussi élevé.

Point n'est besoin de souligner plus particulièrement que nous n'avons craint ni temps ni peine pour compenser dans la mesure du possible, ces conditions défavorables de fabrication, par des améliorations d'installation. Seul le bon renom de nos produits nous permettra de lutter avec quelque chance de succès avec les entreprises de l'étranger.

Vu les transformations fondamentales survenues dans notre vie économique au cours de ces dernières années, la question d'une émigration partielle ne peut pas être rejetée sans autre. La nécessité de s'expatrier ne date pas d'hier ; nous rappelons seulement à cet effet les nombreux établissements textiles, fondés par des Suisses en France, en Italie, en Allemagne et même en Amérique. L'industrie des machines n'a suivi cet exemple que plus tard ; la création de notre succursale à Ludwigshafen en 1881 a sans doute été l'une des premières de ce genre.

Jusqu'au début de la guerre la question d'un transfert à l'étranger ne s'est nullement posée pour l'ensemble de notre industrie suisse. Les conditions favorables de fabrication de même que la qualité supérieure de nos produits, nous ont permis de triompher sans peine des modestes droits d'entrée et de douane des pays étrangers. Grâce à cette solide base économique, le chiffre d'exportation de l'industrie des machines a progressé d'une manière constante.

Aujourd'hui les conditions d'existence sont tout autres et tant qu'elles ne subissent pas de changements, nous ne pouvons espérer arriver au résultat d'avant la guerre. Le maintien des coûteuses installations techniques, destinées à l'étude de nouveaux problèmes, n'est possible que lorsque nous parviendrons à faire fructifier davantage encore les droits de patente et de licence.

Si intéressante que soit cette question, nous ne pouvons, faute de place, entrer dans tous les détails de la matière ; remarquons seulement que dans son rapport, l'orateur a insisté tout particulièrement sur le fait que la solution de ce problème n'est point si simple qu'on serait tenté de le croire. Afin de ne pas porter un préjudice grave à l'industrie suisse, il s'agit de faire preuve de beaucoup de perspicacité. L'investissement de capitaux dans des entreprises étrangères, auxquelles des licences ont été remises, est un moyen pour prévenir dans la mesure du possible certains risques inévitables.

Cet exposé intéressant ne suffit-il pas à démontrer d'une façon très précise, les difficultés auxquelles l'industrie suisse est sujette encore malgré l'amélioration incontestable survenue ces temps dans notre vie économique ? D.

SUISSE

Guilbeaux et la grève de 1918. — On mande à la « Revue » :

Comme vous l'écrivait votre correspondant de Berne, il est extrêmement désirable que l'on sache à quoi s'en tenir sur la part de Guilbeaux et de la Russie des soviets dans cette grève générale de 1918, représentée comme « spontanée » au procès d'Olten par les défenseurs des accusés. Si les révélations sont exactes, cette grève fut l'exécution d'un plan dressé en Russie et exécuté en Suisse par ceux qui rampent aux pieds de Moscou.

Ceci me rappelle un autre fait. Vous savez qu'en 1918 les télégraphistes et téléphonistes refusèrent de se joindre à ceux qui proclamaient la grève générale. Grande fut l'indignation de M. Grimm et de ses compères. Ce qu'on sait moins, c'est que nombre de télégraphistes et téléphonistes avaient été fortement impressionnés par l'abondance des communications slaves par fil en ces jours critiques. Ce fait fut, paraît-il, une des causes de leur refus de coopérer à la grève.

Pas de contrebande. — De l'agence télégraphique suisse :

A en croire certaines informations de presse des ecclésiastiques se seraient livrés à la contrebande de monnaies d'or et de vêtements, passés ainsi clandestinement en Suisse à la frontière alsacienne.

Or, il résulte des renseignements recueillis auprès des milieux compétents que les bureaux de douanes de l'arrondissement de Porrentruy ignorent tout d'un prétendu trafic de cette nature de la part d'ecclésiastiques.

SOLEURE. — A Derendingen, dimanche après midi, en manipulant imprudemment un pistolet avec lequel il s'exerçait au tir, en compagnie de quelques amis, M. Alfred Eichelberger, ouvrier métallurgiste, s'est logé accidentellement un projectile dans l'abdomen. L'état du blessé, père de sept enfants, inspire les plus sérieuses inquiétudes.

ARGOVIE. — Entre Oberentfelden et Hirschtal, un jeune homme de 21 ans, Otto Hauri, a passé sous les roues d'un train et il a eu les deux jambes sectionnées. Il est mort au cours de son transfert à l'hôpital.

ZURICH. — Grièvement brûlée lors d'un incendie provoqué par la chute d'une lampe à pétrole, une jeune fille de 20 ans, coffreuse, vient de succomber, à l'hôpital cantonal de Winterthour, où elle avait été admise.

BERNE. — Un acte de vandalisme a été commis dernièrement, dans une plantation de sapins appartenant à M. Xavier Roseli, aux Chevrières, entre cette localité et Saignelégier. Environ 150 à 200 jeunes bois de 2 à 3 mètres de haut, ont été cassés et coupés à la cime au moyen d'un couteau. Toute la plantation est détruite. Les dégâts peuvent être évalués à plus de 500 francs.

Des indices assez précis permettront sans doute à la police, qui a été prévenue, de mettre la main sur l'auteur de ce méfait imbécile.

TESSIN. — On ignorait jusqu'à ce jour quels étaient les auteurs de la « Question Ticino », le pamphlet qui avait eu un certain retentissement le printemps dernier, bien qu'il eût été aussitôt condamné sévèrement par toute la presse tessinoise.

Dans une récente réunion organisée à Berne par la Ligue pour l'indépendance de la Suisse, le conseiller aux Etats Bertoni avait déclaré qu'aucun Suisse n'avait collaboré à la publication de cette brochure.

La « Libera Stampa » apprend maintenant de Chiasso que l'argent nécessaire à la publication aurait été fourni par M. Carmine, cet irrédentiste tessinois qui vit à Venise, et que la brochure aurait été rédigée dans les bureaux des journaux milanais « Popolo d'Italia » et « Ambrosiano ».

FRIBOURG. — Dimanche, à Fribourg, au moment où la voiture de tramway de la ligne Tilleul-Beauregard commençait sa course et avait dépassé l'angle des Arcades, le conducteur vit un piéton qui longeait la voie à droite de la voiture. Il sonna pour l'éloigner et l'homme

parut vouloir s'écarter. Mais aussitôt après, on entendit des cris ; la voiture stoppa. L'homme gisait à terre, le long de la voie. Il était venu se jeter contre la voiture et peu s'en était fallu qu'il ne tombât sous les roues. On le releva, la figure couverte d'ecchymoses et on requit les services d'un médecin qui, après un rapide examen, ordonna de le transporter à l'hôpital cantonal. Il s'agit d'un habitant du Stalden, M. Laurent Hayoz, âgé d'une cinquantaine d'années. On craint qu'il n'ait éprouvé une lésion de l'épine dorsale.

AVIS TARDIFS

CABINET DENTAIRE Georges Evard a repris ses consultations

Henri Huguenin

TECHNICIEN-DENTISTE SAINT-HONORÉ 8 ne recevra pas jusqu'à vendredi

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Otto Brun, relieur, et Marie Mäder, les deux à Neuchâtel. Gabriel Haller, commergant, à Neuchâtel, et Renée-Alice Badian, à Genève.

Mariage célébré

S. Aurèle-Jean-Louis Bonny, ouvrier aux C. F. F., et Hilda-Mathilde Simonet, repasseuse, les deux à Neuchâtel.

Naissances

29, Paul-Albert, à Paul-Auguste Fluckiger, garde-forestier, à St-Binise, et à Anna née Kern. Fritz-Adolphe, à Charles-Adolphe Grether, agriculteur, à Boudry, et à Edmée-Alice née Schwab. 30, Jacqueline-Elisa, à Hermann Amez-Droz, chauffeur, et à Marie-Elise née Burri. Alfredo-Ferdinando, à Mario-Livio-Jean Molia, commis, et à Annie née David.

Finance - Commerce

5 janvier

Bourse. — De même qu'au cours des deux premières séances de cette année, la bourse a fait preuve de fermeté ce matin. Obligations demandées. Actions de banques en hausse, Banque commerciale de Bâle 522, Comptoir d'escompte de Genève 500, Société de banque suisse 675, Crédit suisse 725, Union de banques suisses 575, actions Hispano sans changement à 1650, de même que l'Aluminium à 2915 et la Sulzer à 757, Ringwald 2850, Sandoz fermes à 3200 et 3250, Chimiques débutent à 2070 et terminent à 2040, A. B. G. 152.

Nouveaux taux d'intérêt. — L'Association de révision des banques et caisses d'épargne d'Argovie a relevé de 4,25 à 4,50 % le taux d'intérêt pour les dépôts d'épargne. Pour les nouvelles obligations, le taux d'intérêt sera de 5,50 % ; quant aux prêts hypothécaires, ils seront assujettis à un taux d'intérêt de 5,50 à 5,75 % en cas de garanties normales, taux qui atteindra 5,75 à 6 % lorsque cette dernière condition ne se trouvera pas réalisée.

Le bilan de la France. — Le ministre des finances vient de faire paraître, en annexe au projet de budget de 1925, un travail considérable qu'il intitule « Inventaire de la situation financière de la France ». D'après lui, la situation active et passive de la nation se résumerait de la façon suivante, en milliards de francs :

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Total. Rows include Immeubles divers, Dettes intérieures, Dettes extérieures, etc.

Ce qui donnerait un excédent d'actif de 186 milliards. La façon dont ce bilan a été établi est assez vivement critiquée dans les milieux financiers français. Il paraît étrange, entre autres choses, que les créances et dettes de guerre politiques interalliées soient admises pour mémoire, alors que les premières se montent en réalité à 16.000.000.000 fr. et les secondes à 118.800.000.000 fr.

Le commerce extérieur autrichien. — Pendant l'année 1924, la valeur des exportations s'est élevée à cour-ou 1.900 millions et celle des importations à cour-ou 1.800 millions (contre respectivement 885 et 1.400 millions en 1923).

Compania Hispano-Americana de Electricidad S. A., Madrid. — Les recettes brutes d'exploitation de cette compagnie se sont élevées, du 1er janvier à fin novembre 1924, à 165.594.000 pesetas, contre 141.267.000 pesetas durant la période correspondante de l'année précédente, soit une augmentation de 24.327.000 pesetas. Les recettes nettes d'exploitation ont atteint, durant la même époque, 86.728.000 pesetas, contre 67.000.000 pesetas précédemment, soit un surplus de 19.728.000 pesetas, ce qui correspond à une augmentation de 29,43 %.

Grande Cie des télégraphes du Nord, à Copenhague. — Cette société met actuellement en paiement un acompte de dividende de 450 couronnes par action.

Changes. — Cours au 6 janvier 1925 (8 h.) de la Banque Cantonale Neuchâtelaise :

Table with columns: Achat, Vente, Achat, Vente. Rows include Paris, Londres, New-York, Bruxelles.

Bourse de Genève, du 5 janvier 1925

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande, o = offre.

Table with columns: Actions, Obligations. Rows include Banq. Nat. Suisse, Soc. de banque s., Comp. d'Escom., Crédit Suisse, Union fin. genev., Wiener Bank., Inl. genev. d. gaz, Gaz Marseille, Fco-Suisse élect., Mines Bor. prior., ordin. anc., Gafsa, parts., Choccol. P.-C.-K., Nestlé, Caoutch. S. fin., Motor-Colombus, 3% Fédéral 1903, 5% 1923, 5% 1924, 4% 1922, 3% Ch. féd. A. K.

Tous les changes sont en hausse modérée, sauf Paris, faible en clôture. Pesos argentins fermes, 203 1/2. Les bons Hispano montent de 4 fr. à 401 et rapportent 6,88 %, plus la prime au remboursement. Suisses calmes, étrangers fermes. Sur 22 actions, seulement 5 en baisse, 20 en hausse (Américain, Omnia, Chocolats, Mexicains).

5 Janv. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris : Fr. 660 1/2

CINÉMA DU THÉÂTRE CE SOIR DERNIER JOUR Justice de Tziganes PRIX RÉDUITS

KEFOL NEURALGIE MIGRAINE ECZÈME F1180 TOUTES PHARMACIES

Noël au Foyer gardien d'Estavayer-le-lac

On nous écrit :
Le 29 décembre écoulé, les petits enfants du Foyer Gardien ont eu leur arbre de Noël, et il est grand temps de venir remercier toutes les personnes qui ont bien voulu penser au Foyer pour ce moment-là. Grâce à tous les envois abondants et variés, nous avons eu la joie de voir tous nos chers petits comblés de bonnes choses : vêtements chauds, tabliers, mouchoirs, jouets, chocolat, etc.

Selon le protocole enfantine, tous nos petits ont chanté Noël en chœur ; les plus habiles ont dit des poésies ; les tout petits dans les langues y sont allés aussi de leur production, qui, à cet âge si tendre, consiste simplement à pleurer quand les autres sont contents.

Un poète ami des enfants a dit : « Quel que soit le plafond ou la voûte qu'un enfant ait au dessus de lui, c'est toujours le ciel qui se reflète en ses yeux. » — C'est pour cela que l'Etoile de Noël s'y réfléchit aussi, avec une intensité telle qu'elle illumine tous leurs petits minois, et fait pénétrer jusqu'au plus profond de leur cœur sa clarté si douce. N'est-elle pas parfois le seul ray de lumière qui subsiste dans une vie sombre et désemparée ?

Les amis du Foyer sont nombreux, mais il ne seront jamais trop pour contribuer à adoucir le sort des petits qui nous sont confiés, et que souvent de bien pénibles circonstances empêchent d'être dans leurs familles. Le cœur de maman de notre chère directrice (j'allais dire le cœur de grand'maman) se serre parfois ; une grosse angoisse l'étreint quand elle voit diminuer les piles de petits vêtements... Les plus patients raccommodages ne triomphent pas toujours de l'usure...

Mais le passé doit donner confiance à l'avenir ; et les amis du Foyer, en acceptant l'expression de notre reconnaissance, auront à cœur, j'en suis certaine, dans les Noël's futurs, de continuer à justifier notre confiance en eux.

Jeanne DERBON.

Morat, La Rive, ce 5 janvier 1925.

RÉGION DES LACS

Une auto contre un arbre. — M. Eugène Magnenat, négociant en engrais chimiques à Vuarnens, conduisant, lundi après midi, en automobile, de Vuarnens à la gare d'Yverdon, où ils devaient prendre le train pour Bâle, Mlle Magnenat, sa fille, et deux jeunes gens. Arrivés près des bords, au lieu dit Vormont, où la route fait un brusque tournant, la direction ne fonctionnant pas très bien, la voiture prit mal le virage et alla se jeter contre un arbre bordant la route à droite. M. Magnenat a deux côtes fendues et des contusions au visage ; Mlle Magnenat, des contusions à la tête, heureusement peu graves ; les deux autres occupants de la voiture n'ont pas eu de mal et ont pu prendre le direct de 13 h. 05. L'automobile est gravement endommagée.

CANTON

Administration cantonale. — Le Conseil d'Etat a nommé : Mlle Léa Jeanrenaud, aux fonctions de sténo-dactylographe au département de l'intérieur (service sanitaire) ; en qualité d'ad-contrôleur des communes, le citoyen Otto Hagl, présentement commis au service du contrôle des communes.

Précocité. — Des promeneurs ont trouvé, dimanche, dans la forêt de Serroure sur Corcelles, des renoucles, pâquerettes et petites pensées. A cette saison, la chose est assez rare pour qu'elle mérite d'être signalée.

— Nous lisons à ce sujet dans le « Courrier du Vignoble » :

Vendredi 2 janvier, des promeneurs ont trouvé, dans la forêt située au-dessus des Grattes, de superbes touffes de primevères portant chacune une dizaine de fleurs tout épanouies. Ce fait est remarquable car l'endroit indiqué se trouve à une altitude d'environ 900 mètres.

D'autre part, un habitant de Colombier a fait, dimanche la découverte de deux morilles, pas très grosses assurément, mais morilles tout de même. Rien d'étonnant à cela puisque les beaux jours dont nous venons d'être gratifiés donnaient l'illusion du printemps.

Enfin, en passant, dimanche soir, près d'un « coin » célèbre, à Bevaix, un de nos lecteurs a aussi trouvé des morilles — à la lueur de son briquet !

Viticulture. — Dimanche après-midi a eu lieu au buffet de la gare d'Auvernier, l'assemblée générale de la Société cantonale des vigneron pour discuter et fixer les prix du vin, des labours et vendanges et de la paille à attacher. L'assemblée représentant toutes les sections sans une, a fixé ces prix de la manière suivante : prix du vin pour 1925 : 1 fr. 70 le litre ; de la paille : 2 fr. 50 par ouvrier.

Frontière vaudoise. — La voiture postale Buttes-Sainte-Croix, arrivant à Sainte-Croix à 10 heures trois quarts, faisait, dimanche, sa course par un vent d'une extrême violence, sur la route recouverte de verglas. Elle était conduite par le postillon Christian Gattwiller et contenait cinq personnes. Au tournant de la route neuve, aux premières maisons de Sainte-Croix, elle glissa sur la route ; le poids de la voiture s'étant porté tout entier sur elle, la route gauche arrière s'est brisée et la voiture a versé sur le bord de la route. Mme et M. Junod, de Sainte-Croix, ont de multiples contusions, qui ne paraissent heureusement pas graves. Les trois autres voyageurs et le postillon sont indemnes.

Travers. — Un déraillement sans gravité s'est produit dimanche, en gare de Travers. Il y avait beaucoup de voyageurs au train de 13 h., pour Neuchâtel. On voulut rattachier deux wagons se trouvant sur une voie de garage. Malheureusement, les deux premières voitures de voyageurs déraillèrent et par là empêchèrent le train de partir. Il fallut créer un train de fortune composé de deux voitures à voyageurs et d'un fourgon. Conséquence : 30 minutes de retard. Un train de secours arriva de Neuchâtel à 15 heures et demie. En 1 heure et demie tout fut remis en ordre. Ce déraillement est dû probablement à une détérioration de la voie.

Fleurier. — Dès le 1er janvier, le prix du gaz est fixé à 45 centimes le mètre cube, au lieu de 50 c. ; c'est donc une baisse de 10 pour cent.

Buttes. — La semaine dernière, la voiture postale Buttes-La Côte-aux-Fées a eu une roue brisée ensuite d'un dérapage sur la route couverte de verglas. Dans la nuit de Sylvestre, une auto a été renversée entre Buttes-Longeaigue ensuite d'un coup de frein sur la route gelée. La machine est fort mal arrangée, mais il n'y a heureusement pas d'accidents de personnes.

Les conducteurs de véhicules ne sauraient être trop prudents sur les routes très dangereuses ensuite du gel, surtout entre Buttes-Sainte-Croix, et Buttes-La Côte-aux-Fées.

NEUCHÂTEL

Musique de chambre. — La troisième séance de musique de chambre aura lieu jeudi soir, à la Grande salle des conférences. La partie instrumentale comprendra un quintette de Franck et un quatuor de Schumann ; dans la partie vocale, le chœur sine nomine interprétera trois chansons de Debussy et M. Alfred Perregaux, baryton, deux airs de Lully et de Rameau. L'intérêt du programme comme la valeur des artistes attireront certainement un nombreux public à ce concert.

Théâtre. — Mercredi 7 janvier, les tournées Ch. Baret nous donneront la représentation d'« Hernani », le chef-d'œuvre de Victor Hugo. « Hernani » est, en effet, une pièce écrite dans une langue tout à fait prestigieuse, par un poète de génie et dans laquelle brillent toutes les magnificences du style ; c'est une œuvre d'une beauté lyrique incontestable.

Suivant la tradition des tournées Ch. Baret, la distribution est de tout premier ordre et digne des amateurs les plus difficiles avec, en tête, la belle Lucie Brille, du théâtre national de l'Odéon.

Au musée de zoologie de Neuchâtel

Un couple d'oiseaux rares : l'ibis-ermite

On pourrait aller loin avant de retrouver une ville de vingt mille habitants possédant six musées. C'est en effet le nombre de ceux de la ville de Neuchâtel depuis que l'ancien musée d'histoire naturelle s'est scindé en trois établissements distincts : le musée de zoologie qui est demeuré dans le bâtiment du Collège classique, celui de botanique qui a été transféré à l'Université et celui de géologie qui est installé à l'Institut du Mail. On obtient le nombre précité en ajoutant les musées historique, des beaux-arts et ethnographique. C'est dire que, proportionnellement à sa population, Neuchâtel dispose de très riches collections et de grands moyens d'instruction. Mais cela ne signifie pas, malheureusement, que les Neuchâtelois en profitent autant qu'il serait souhaitable ; si nos musées ont leurs visiteurs réguliers et passionnés, ils ne sont cependant pas assez fréquentés et les richesses qu'ils contiennent sont encore trop ignorées.

Prenons, par exemple, le musée de zoologie. Combien d'entre nous savent que, sous l'intelligente direction de M. O. Fuhrmann, professeur à l'Université, et grâce aux patients et méritoires efforts de M. L. de Marval, un véritable

Genette ne comprend pas

L'autre jour, dans un village neuchâtelois, Mlle Genette assistait à un bel arbre de Noël pour les enfants de l'école du dimanche. Mlle Genette n'est pas du pays, elle est en pension depuis deux ans dans une famille chargée de faire son éducation. Une chose la tracasse, elle n'a pas encore bien compris pourquoi nous avons deux églises, deux écoles du dimanche, deux arbres de Noël.

Enfin, l'autre soir, tout parut s'illuminer dans son esprit, grâce aux lumières de l'arbre. Après l'allouction et les chants en usage, on entonna le beau chœur « Paix sur la terre, bonne volonté envers tous les hommes », puis le pasteur invita toute l'assemblée à clôturer la fête par l'hymne national.

Déjà les yeux de Genette pétillaient de curiosité, mais son étonnement s'en fut grandissant, quand elle entendit les premières paroles chantées avec âme et conviction : « O monts indépendants !... Vite elle tira par la manche son institutrice ! »

— Dites... puisque c'est le chant national, pourquoi le chante-t-on aux Indépendants ?

POLITIQUE

La note des ambassadeurs au Reich

BERLIN, 5 (Wolff). — Les ambassadeurs d'Angleterre, de France, d'Italie, du Japon et le ministre de Belgique ont remis aujourd'hui, à 12 h. 30, au chancelier du Reich, au nom de leurs gouvernements, la note collective des alliés relative à la question de l'évacuation de la zone de Cologne.

LONDRES, 5 (Havas). — Voici le texte de la note de la Conférence des ambassadeurs, remise lundi à Berlin, en français, et qui est arrivée à Londres également en français. Elle a été traduite en anglais et communiquée aux journaux :

L'article 428 du traité de Versailles du 28 juin 1919 stipule qu'à titre de garantie d'exécution par l'Allemagne du dit traité, les territoires allemands situés à l'ouest du Rhin, ensemble des têtes de ponts, seront occupés par des troupes des puissances alliées et associées pendant une période de quinze années à compter de la mise en vigueur du traité.

Aux termes de l'article 249, si les conditions du dit traité de paix sont fidèlement observées par l'Allemagne, l'occupation prévue à l'article 428 sera successivement réduite à l'expiration des cinq, puis des dix premières années.

Dès à présent, les gouvernements alliés se trouvent en mesure de faire connaître au gouvernement allemand, sans attendre le 10 janvier 1925, qu'ils ont acquis la preuve que l'Allemagne n'a pas encore rempli les conditions posées par l'article 425 pour qu'elle puisse bénéficier de la clause d'évacuation partielle anticipée.

C'est ainsi que si l'on ne s'en réfère qu'à la partie V du traité, les renseignements relatifs au degré d'exécution des clauses militaires, recueillis par la commission militaire interalliée de contrôle, malgré certaines obstructions auxquelles on s'est heurté, suffisent à motiver cette décision des gouvernements alliés.

Par exemple, pour s'en tenir à quelques points essentiels parmi les faits déjà connus, les constatations suivantes ont été faites :

En violation de l'article 160, le Grand état major de l'Allemagne a été reconstitué sous une autre forme.

En violation de l'article 174, des engagés volontaires à court terme ont été recrutés et instruits ;

Contrairement à l'article 168, la transformation des usines de matériel de guerre est loin d'être réalisée ;

Contrairement aux articles 164 et 169, il existe des excédents de toutes sortes dans le matériel militaire et il a été découvert des stocks importants de matériel de guerre illicite ;

Contrairement à l'article 162 et à la décision de la Conférence de Boulogne du 19 juin 1920, la réorganisation de la police d'Etat n'a pas commencé ;

Contrairement à l'article 211, le gouvernement allemand est loin d'avoir pris toutes les mesures législatives et administratives réclamées par les gouvernements alliés dans leur note du 29 septembre 1922 ;

Les gouvernements alliés comptent recevoir d'ailleurs à bref délai le rapport de la Commission interalliée de contrôle donnant les résultats d'ensemble de l'inspection générale en cours. Ce rapport leur permettra de déterminer ce qui restera à attendre de l'Allemagne pour que ses obligations en matière militaire puissent, aux termes de l'article 429, être considérées comme fidèlement observées.

Une communication sera adressée ultérieurement au gouvernement allemand à ce sujet.

Les événements d'Italie

Des arrestations de journalistes

ROME, 5. — Au cours de la matinée de lundi, des arrestations de caractère politique ont été opérées. Parmi les personnalités les plus connues, on cite le journaliste Camille Camparri, ancien correspondant de l'United Press, actuellement correspondant de la « Chicago Tribune » en Italie ; le journaliste Battiston, directeur du « Nuovo Paese », fasciste dissident ; Platone, correspondant à Rome de l'« Unità », communiste.

On ne connaît pas encore avec précision les motifs qui ont déterminé ces arrestations.

Les journaux affirment que M. Camparri est accusé d'avoir envoyé à l'étranger des correspondances alarmistes sur la situation en Italie.

La nouvelle de ces arrestations soulève dans les milieux journalistiques un vif étonnement et de profonds regrets.

Dans la matinée de lundi aussi, a été arrêté M. Calzo Bini, chef des fascistes dissidents de Rome.

Les anciens combattants protestent

ROME, 5. — Le comité central de l'Association des anciens combattants a voté un ordre du jour énergique de protestation contre les mesures de restrictions prises par le gouvernement.

Les ministres libéraux s'en vont

ROME, 5. — Vers 19 heures, lundi, un communiqué officiel annonce que tous les ministres ont mis leur portefeuille à disposition de M. Mussolini.

ROME, 5. — Le ministre des travaux publics, M. Sarocchi, se solidarisant avec son collègue libéral Casati, a donné sa démission.

Le « Messaggero » explique comme suit la démission des deux ministres libéraux : M. Mussolini a exprimé clairement son intention de conserver au fascisme toutes les responsabilités de la situation et de donner à son gouvernement une couleur presque exclusivement fasciste. Par un sentiment de délicatesse, les deux ministres libéraux ont mis leur portefeuille à disposition du président du conseil.

Le journal ajoute que Mussolini a accepté cette démission et qu'au cours de la soirée il soumettra à l'approbation du roi les noms des successeurs.

Les journaux de l'opposition assurent — on ne sait sur quelle base — que le ministre de la justice Oviglio, ancien libéral, inscrit au fascisme depuis peu de mois, présenterait aussi sa démission.

ROME, 5 (Stefani Officiel). — Le roi a accepté la démission du garde des sceaux Oviglio, du ministre de l'instruction publique Casati, du ministre des travaux publics Sarocchi.

Le roi a nommé ministre de la justice M. Rocco, président de la Chambre ; ministre de l'instruction publique, le député professeur Fedele ; ministre des travaux publics, le député Giuriati, actuellement ministre sans portefeuille.

Arrestation du chef des communistes yougoslaves

BELGRADE, 5 (Avala). — La police de Zagreb a opéré ce matin l'arrestation de Raditch qui a été découvert dans une chambre secrète, au domicile du député Kochovitich, récemment incarcéré. Raditch n'a opposé aucune résistance. Il a été écroué à la prison de Zagreb.

NOUVELLES DIVERSES

Accidents. — M. Alexandre Ruchi, agriculteur à Wohlen, près Berne, a eu la main droite coupée par une machine à couper le fourrage. Il a été transporté à l'hôpital de Berne.

— A Gumligen, M. Rodolphe Marthaler, ouvrier aux chemins de fer, voulant monter sur un train en marche, est tombé et a eu le pied gauche écrasé par une roue de wagon. Le blessé a été conduit à l'hôpital de l'île, à Berne.

— On annonce de Lucerne qu'Emile Bründler, laitier, 25 ans, a eu la poitrine enfoncée par son char dont le cheval s'est emballé. Il a été tué instantanément.

Le nouvel incident de Fribourg. — La « Liberté » annonce que le Conseil d'Etat fribourgeois a adressé un blâme à M. Aloys Vonderweid, le fonctionnaire qui s'était avisé de protester contre la nomination de M. Maurice Berstet à la présidence du tribunal du district de la Sarine.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le « Journal » et la note des ambassadeurs

PARIS, 6 (Havas). — Le « Journal » commente en ces termes la remise de la note de la conférence des ambassadeurs au gouvernement du Reich :

« Lord d'Abernon a accompagné la remise de la note des alliés d'un petit discours dont on aimerait bien connaître le texte. Nous ne doutons pas que sa harangue ne se soit inspirée des directives communes de la politique interalliée, plutôt que de celle qui a dominé sa propre campagne diplomatique.

« Le destin ne manque pas d'ironie qui a chargé le complice le plus notoire des manquements allemands de signifier la conclusion la plus sévère qui ait été tirée de ces manquements. Le mot « sévère » n'est pas trop fort pour qualifier ce document bref et tranchant. Ce qui frappe à première vue dans cette note, c'est que les puissances sont décidées à appuyer leur verdict.

« Les réserves des conclusions futures de la commission de contrôle n'interviennent que dans la détermination des exigences nouvelles qui devront être signifiées à l'Allemagne. »

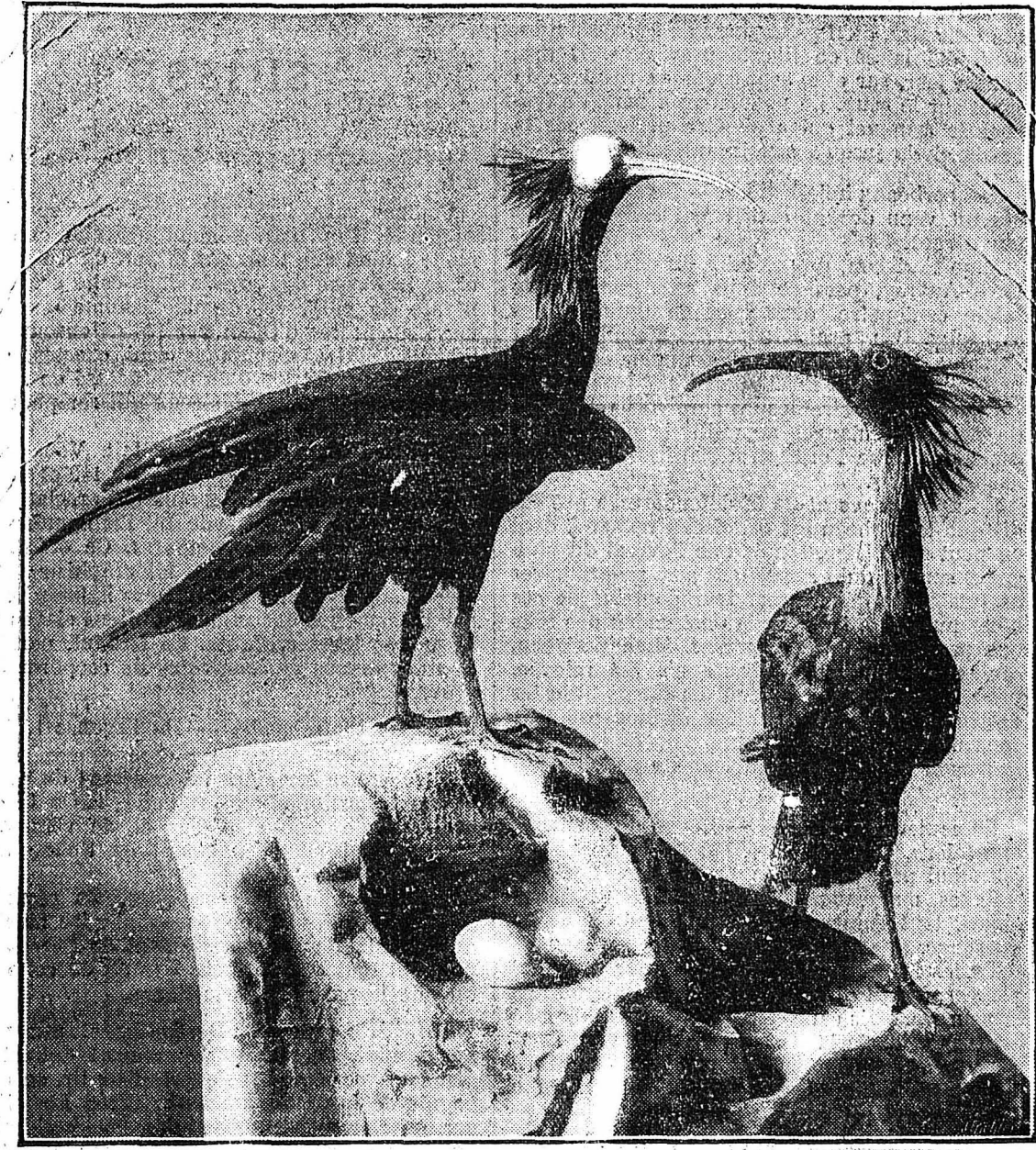
L'Allemagne ne paraît pas pressée de renouer avec la France

PARIS, 6 (Havas). — Le « Journal » écrit au sujet des négociations commerciales franco-allemandes :

« Une information de la « Gazette de Francfort » fait savoir que l'application du « modus vivendi » est d'ores et déjà repoussée. L'attitude des experts de la métallurgie donne à penser que cette information est exacte. Ils avaient eux aussi, lors de leur départ pour Berlin, à la veille de Noël, pris l'engagement d'être de retour le 8 janvier. Ils viennent de faire savoir qu'ils ne seront pas au rendez-vous par eux-mêmes fixés.

« De cet ensemble de faits on peut conclure qu'il y a à Berlin un centre de résistance à toute tentative de conciliation venant de France et une tendance manifeste à faire servir les événements politiques au règlement des transactions économiques. »

« Peut-être l'absence d'un gouvernement régulier est-elle pour quelque chose dans cet état d'esprit ? On peut se demander s'il ne conviendrait pas, pour continuer des négociations d'une pareille importance, d'attendre qu'il y ait en Allemagne un ministère responsable. »



Les comatibis du musée de zoologie de Neuchâtel

travail de bénédictin s'y opère depuis quelques années pour réorganiser les collections selon des principes modernes ? Tandis qu'il n'y a pas longtemps, les vitrines étaient si remplies qu'on aurait eu peine à y introduire de nouveaux objets, elles apparaissent aujourd'hui presque vides en comparaison. Délibérément, on expose moins de choses, mais on les présente mieux. Chaque groupe d'animaux, toute espèce intéressante à un titre quelconque, sont accompagnés d'une carte géographique montrant leur répartition à la surface du globe et d'un écorceau, plus ou moins grand selon les cas, par la lecture duquel on apprend une foule de détails typiques qui rendent une visite infiniment fructueuse. En une heure on voit moins de bêtes qu'autrefois, mais on les observe avec plus d'attention et en sortant, au lieu d'une extraordinaire bigarrure de couleurs et de formes, on conserve quelques idées précises qui ne sortiront plus de la mémoire.

Un oiseau qui, après avoir habité la Suisse, ne se trouve plus qu'en Syrie

Nous nous proposons de signaler, en quelques articles illustrés, les animaux les plus remarquables du musée et nous commencerons notre revue par un oiseau curieux.

Dans une petite vitrine de la deuxième salle, perché sur un rocher où ils ont fait leur nid, on aperçoit un couple d'oiseaux de forme étrange. Leurs longues pattes, leur cou allongé et leur grand bec incurvé nous indiquent qu'il s'agit d'échassiers, c'est-à-dire qu'ils se rattachent au groupe qui comprend le pluvier, le vanneau, le courlis, la grue, l'outarde, le flamant, etc. De la dimension d'une grosse poule, ils ont un plumage d'un noir métallique avec des reflets bleus, verts et dorés. La tête chauve porte en arrière une aigrette qui leur donne un air cocasse. Dans la cavité rocheuse qui leur sert de nid reposent deux gros œufs et, tout près, un jeune assez différent de ses parents : jaunâtre à la façon d'un poussin, il a des plumes jusque sur la tête. (Le cliché ci-contre a été aidé après une photographie prise avant que le jeune ait été mis en vitrine.)

Aux portes de Palmyre

Une des principales stations où niche de nos jours le comatibis est proche de Palmyre, la ville fameuse de l'antiquité, située entre Damas et l'Euphrate, à laquelle est lié d'une façon impénétrable le nom de la reine Zénobie. Un naturaliste raconte que cet oiseau, qui ne se laisse pas approcher à l'ordinaire d'une portée de fusil, est beaucoup moins prudent quand il couve ; on peut alors le surprendre avec quelques précautions. Mâle et femelle couvent alternativement. De grand matin, une à deux heures avant le lever du soleil, la moitié des habitants d'une station part et s'en va très loin à la recherche de la nourriture, tandis que l'autre moitié reste sur les œufs. La bande voyageuse ne revient que vers midi recueillir les couveuses qui partent à leur tour pour tout l'après-midi.

Le cliché ci-dessus montre qu'une simple excavation tient lieu de nid : c'est le cas général ; toutefois certains ibis en construisent de très rudimentaires, faits de rameaux et capitonnés d'un peu de laine ou de poils d'animaux. La ponte comprend de deux à six œufs un peu plus gros que ceux de poules et d'un blanc légèrement verdâtre avec quelques taches brunes.

Intéressant par sa rareté, précieux comme type d'oiseau ayant autrefois habité notre pays et mystérieux encore dans ses mœurs — on ignore tout, par exemple, de ses migrations : on sait seulement qu'en Syrie il arrive en février et repart en juillet, mais non pas où il va ni d'où il vient — le comatibis est une pièce précieuse de notre musée qui mérite bien l'ingénieux arrangement que lui a donné M. Schneider, l'habile taxidermiste de Bâle.

Si, comme l'affirme Gessner, la chair du comatibis est assez savoureuse pour qu'on en ait fait autrefois l'élevage, pourquoi ne le réintroduirait-on pas chez nous à la fois comme oiseau sauvage et comme habitant de nos basses-cours où il pourrait servir à corser les menus du Nouvel-an.

R.-O. FRICK.

Cours du 6 janvier 1925, à 8 h. 1/2 du

Cours	Cheque	Demande	Offre
Paris	27.50	27.75	
Londres	24.42	24.47	
Milan	21.55	21.70	
Bruxelles	25.45	25.70	
New-York	5.11	5.14	
Berlin	121.0	122.50	
Vienne le million	71.50	72.50	
Amsterdam	07.75	208.75	
Madrid	71.25	72.25	
Stockholm	137.75	138.75	
Copenhague	90.25	91.25	
Christiana	77.25	78.25	
Prague	45.40	45.55	

meilleures conditions

Les membres actifs, honoraires et passifs de la Société de musique « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche sont informés du décès de

Madame Cécile HUGUENIN-CHRISTEN

belle-sœur de M. Philippe Passera, membre actif de la société.

Ils sont priés d'assister au convoi funèbre qui aura lieu mardi 6 janvier 1925.

Départ à 13 heures, Hospice de la Côte, Corcelles.

Maison GILBERT
GRAND CHOIX DE CERQUELS
Tél. 8.95 Rue des Poteaux

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Date	Temp. deg. cent.	Baromètre	V. dominant	Force	Etat de ciel
	Moy- enne	Min- mum	Max- mum	Dir.	Force
5	4.7	0.9	7.3	727.7	var. faible nuag.

12 h. 15 Soleil perce part moments à partir de 13 h. 30
6. 7 h. 1/2 : Temp. : 0.9 Vent : N Ciel : co.

Janvier	1	2	3	4	5	6
mm	735	730	725	720	715	705

Temp. probable pour aujourd'hui
6. Nuageux à éclaircies.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.